



2010-12-22

## LES AFFAIRES MUNICIPALES

[www.ste-ursule.ca](http://www.ste-ursule.ca)

### LE MOT DU MAIRE

#### **Brunch des bénévoles 12 décembre 2010**

La Municipalité de Sainte-Ursule a rendu hommage à quelques bénévoles en leur remettant un certificat de reconnaissance. Voici les récipiendaires :

<b>Art et culture :</b>	Aline Laforest Michel St-Yves Jacinthe Bourgeois	Bibliothèque Festival Ste-Ursule Route de la poésie	Gagnante
<b>Organisme administratif :</b>	Luc Pombert Jacques Cayer Réjean Baril Michèle Charron Et Michel Vincent	Caisse Desjardins Parc des Chutes Habitations Providence Fabrique et vie religieuse	Gagnant
<b>Organisme social :</b>	Émilie Gagnon Jean-Louis Lessard Philippe Dauphin Thérèse Gagnon Cayer	Club Optimiste Âge d'Or Pompier volontaire Comité d'accueil et développement ursulois	Gagnante
<b>Sport et loisir :</b>	Céline Branchaud Marc Noël Sylvie Béland	Balle jeunes Base-ball et terrain de jeux Balle féminine, hockey	Gagnant

**Les bénévoles de l'année 2010 (féminin et masculin) :** Thérèse et Jacques Cayer

Ils sont de toutes les corvées du Parc des Chutes et du Domaine de la Carrière. Ils sont de la vente de garage, les fêtes de la Saint-Jean, le Festival de Ste-Ursule, le Gymkhana et de toutes activités durant l'année à Sainte-Ursule. Il siège au Conseil d'administration du Parc des Chutes, elle est membre du Comité d'accueil et développement ursulois. Bien qu'ils n'occupent le devant de la scène, ils sont toujours présents et ne comptent pas leur temps. Nouveaux arrivants depuis seulement 2006 : les bénévoles de l'année : Thérèse et Jacques Cayer.

**Bénévole bâtisseur :** Louiselle Béland Lambert

Merci pour votre implication depuis plusieurs années. Merci pour ce que vous avez apporté à la Municipalité.

Merci à toutes ces personnes qui rendent notre municipalité plus belle et encore plus accueillante.

*Que le temps des fêtes vous apporte Joie et  
Bonheur.*

*Que l'année 2011 soit l'année de vos réalisations, que la  
santé soit au rendez-vous.*

*Joyeux Noël et Bonne Année 2011.*

*Réjean Carle, Maire*



### Programmation Fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Ursule

12 décembre 2010	Lancement et conférence de presse lors du dîner des bénévoles, lancement du livre de Sainte-Ursule
19 février 2011	Retrouvailles des optimistes
13 mars 2011	Hommage aux bâtisseurs – Début des activités du 175 <sup>e</sup>
24 juin 2011	Projection historique
25 juin 2011	D'hier à aujourd'hui - défilé – soirée musicale - Cousin Branchaud et autres artistes invités
2 au 31 juillet 2011	Exposition à l'école Rinfret
12 au 17 juillet	Festival country de Sainte-Ursule et exposition artisanale
Août 2011	Pique-nique des Ursulois au Parc des Chutes de Sainte-Ursule
17 septembre 2011	Pièce de théâtre
24 septembre 2011	Soirée de poésie
15 octobre 2011	Hommage à l'Âge d'or
11 décembre 2011	Clôture des fêtes du 175 <sup>e</sup> et dîner des bénévoles

Un calendrier souvenir sera offert à partir de novembre 2011. Prix à déterminer vers septembre.

### MOT DU SERVICE INCENDIE

En cette période de festivités, soyez prudent avec vos installations de Noël. Faire attention de ne pas surcharger vos prises de courant.

Durant l'hiver, il est important de laisser toujours deux sorties dégagées en cas d'urgence.

## **DU NOUVEAU AU TERRAIN DES LOISIRS DÈS L'ÉTÉ 2011**

Tous ceux qui sont intéressés à se joindre à la nouvelle équipe de baseball « Les Patriotes de Ste-Ursule » sont invités à nous rejoindre au centre communautaire de Sainte-Ursule le 5 janvier 2011 à 19h00 pour une réunion d'information.

Venez en grand nombre afin de former une équipe gagnante !

Gaétan Bellemare, président & gouverneur

Gaétan Arseneault, entraîneur-chef

## **HORAIRE DE LA PATINOIRE**

### **Tous les jours**

Patinage seulement : de 12h00 à 13h30

et de 16h30 à 18h30

les autres heures sont du hockey libre

Hockey à pieds féminin : mardi de 19h00 à 20h00

Hockey à pieds masculin : jeudi de 19h00 à 21h00

La patinoire pourrait être libre pour du hockey à pieds des jeunes de 8 à 12 ans tous les vendredis de 19h00 à 20h00 si des bénévoles le demandent.

Fermeture de la patinoire tous les soirs à 22h00.

Lors des journées pédagogiques le chalet sera ouvert à partir de 12h00 et les autres journées à partir de 15h30.

Sylvie Béland 819-228-9891

## **CLUB OPTIMISTE DE STE-URSULE**

Le Club Optimiste de Ste-Ursule tient à remercier Danielle Cloutier et ses élèves pour le magnifique concert de Noël qu'ils ont présenté le 5 décembre dernier. Près de 150 personnes ont assistés au spectacle, la magie de Noël était au rendez-vous. Tous les profits amassés ont été remis au Club.

# Récupération des sapins de Noël

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, en collaboration avec l'entreprise Les Cèdres Recyclés de la Mauricie, invite la population à participer à la campagne de récupération des sapins de Noël qui se déroule le dimanche 9 janvier 2011.

Les citoyens se présentant avec leur sapin entre 10 h et 16 h, courront la chance de gagner un certificat cadeau à l'Auberge Le Baluchon.

Écocentre Louiseville  
760, rue Deveault

Les sapins récupérés seront transformés en huiles essentielles

## **DES CHUTES ET UN MOULIN**

L'équipe du Parc des Chutes et du Moulin de la Carrière vous souhaite un merveilleux temps des fêtes et remercient ceux et celles qui par leur implication contribuent à faire de Sainte-Ursule une destination touristique à succès. Merci et bon 175<sup>e</sup> anniversaire !!

## **CROIX ROUGE CANADIENNE – MRC DE MASKINONGÉ**

Nous sommes encore et toujours sous le choc : Haïti a besoin de notre aide  
Mais....

Avons-nous pensé à nous, à nos voisins, nos amis ? Nous avons la Croix-Rouge à notre porte,  
la section M.R.C. de Maskinongé, qui vient en aide 24h/24h à nos sinistrés.

Les services de la Croix-Rouge, encore plus proche de vous avec ses nouveaux membres et son nouveau président. Nous avons besoin aussi de vous pour nous, pour venir en aide à nos amis, nos voisins, comme à Saint-Édouard, Sainte-Ursule, Saint-Alexis et autres, lors d'un feu de maison.

Nous avons besoin de vous... comment ?

En venant à nous, en nous donnant un peu de temps en cas de sinistre dans votre communauté. En nous aidant à ramasser des sous pour le financement des services que nous donnons à chaque sinistre. Une collecte mensuelle, une activité de financement, que peut-on faire pour aider les services de la Croix-Rouge de chez-nous ?

Vous pouvez en tout temps communiquer avec le responsable de recrutement : Paul-Dominique Letort au 819-244-3985 et soyez assuré d'une réponse dans les plus brefs délais.

Merci... Nous avons besoin de vous, ici.

## INFO BIBLIO

La bibliothèque a fait l'acquisition de 2 exemplaires du livre de Lucien Bellemare, Les débuts de Sainte-Ursule, historique et annexes. L'un des exemplaires sera en circulation normale pour une durée de 3 semaines non renouvelable pour les membres de la bibliothèque. Pour ce qui est du 2<sup>e</sup> exemplaire, il restera en réserve à la bibliothèque pour consultation sur place seulement.

### **Nouvelles acquisitions :**

#### **Pour adultes :**

Follett, Ken : Le pays de la liberté

Schmitt, Éric-Emmanuel : Quand je pense que Beethoven est mort alors que tant de crétins vivent

Lépine, Jean-François : Janine Sutto

#### **Pour les ados :**

Robillard, Anne : Les ailes d'Alexanne t.2, Mikal

De la Cruz, Mélissa : Les vampires de Manhattan, t.1

Les sang-bleu, t.2

Les sang-d'argent, t.3

Le baiser du vampire, t.4

Le secret de l'ange, t.5

**Joyeuses Fêtes de toute l'équipe de la bibliothèque. La bibliothèque sera ouverte pendant la période des Fêtes.**

#### **Avis important :**

**Notre numéro de téléphone a changé, à savoir : 819-228-4345 poste 4**

Lieu et heures d'ouvertures:

215, rue Lessard (centre communautaire)

Lundi : 12h30 à 15h00, Mercredi : 18h30 à 21h00

## INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Conformément à l'article 957 du Code municipal, les prévisions budgétaires pour l'année 2011, prévisions adoptées le 13 décembre 2010 lors d'une session spéciale du Conseil municipal, vous sont présentées ci-dessous.

#### SOMMAIRE DES RECETTES

01 210	RECETTES DE SOURCES LOCALES	- 1 139 350 \$
01 220	PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	- 14 783
01 231	SERVICES RENDUS MUNICIPALITÉS	-139 800
01 234	AUTRES SERVICES RENDUS	- 9 825
01 240	IMPOSITION DE DROITS	-163 200
01 250	AMENDES ET PÉNALITÉS	-3 000
01 260	INTÉRÊTS	-5 850
01 270	AUTRES REVENUS	-3 130
01 300	TRANSFERTS	- 499 687
	<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>- 1 978 625\$</b>

#### SOMMAIRE DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS

02 100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	244 050
02 200	SÉCURITÉ PUBLIQUE	173 500
02 300	TRANSPORT ROUTIER	254 303
02 400	HYGIÈNE DU MILIEU	444 324
02 600	URBANISME & MISE EN VALEUR	27 949
02 700	LOISIRS & CULTURE	135 765
02 900	FRAIS DE FINANCEMENT	65 136
03 300	SURPLUS AFFECTÉ	-26 541
03 500	REMBOURSEMENT EN CAPITAL	112 340
22 000	IMMOBILISATIONS	547 800
	<b>TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>1 978 625\$</b>

*Des copies détaillées du budget sont disponibles au bureau municipal.*

Le taux de taxe foncière générale 2011 : 0.85\$ par 100 \$ d'évaluation imposable;

**Aqueduc numéro 1 - Fontarabie/Beaupré/Philibert**

- |  |  |
|--|--|
| - Résidence ou unité de logement résidentiel | 289.00 \$                                  |
| - Commerce                                   | 289.00                                     |
| - Toute forme d'élevage                      | 0.093 \$ du pied carré du bâtiment utilisé |

**Aqueduc numéro 3 -Régie d'aqueduc De GrandPré**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Résidence ou unité de logement résidentiel     | 300.00 \$ |
| - Résidence ou unité de logement saisonnier      | 255.00 \$ |
| - Saisonniers et terrains vacants constructibles | 255.00 \$ |
| - Exploitation avicole                           | 0.0346 \$ |
| - Toute autre forme d'élevage                    | 0.0692 \$ |

**Égout sanitaire et assainissement des eaux usées du village**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Résidence ou unité de logement résidentiel | 230.00 \$ |
|--|-----------|

**Égout sanitaire et assainissement des eaux usées du secteur « Petit Poste » du rang Fontarabie**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Résidence ou unité de logement résidentiel | 468.00 \$ |
| - Résidence ou unité de logement saisonnier  | 281.00 \$ |

**Cueillette, transport et disposition des matières résiduelles**

- |  |           |
|--|-----------|
| - Résidence ou unité de logement résidentiel | 163.00 \$ |
| - Commerce                                   | 163.00 \$ |
| - Résidence ou unité de logement saisonnier  | 138.00\$  |

**Vidange des fosses septiques**

- |  |         |
|--|---------|
| - résidence ou unité de logement résidentiel | 72,50\$ |
| - commerce                                   | 72,50   |
| - saisonnier                                 | 36,25   |

Ce tarif de base est établi pour la vidange des installations septiques d'un maximum de 880 gallons.

Un ou des tarifs supplémentaires, correspondant aux tarifs applicables à la Compétence 4, fixés par la régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, sera imposé et sera exigé, s'il y a lieu, à chaque client pour lequel ladite régie devra facturer à la Municipalité de Sainte-Ursule un ou des services supplémentaires.

Un escompte de cinq pour cent (5 %) du montant de la taxe foncière soit accordé au débiteur qui choisit de payer la totalité de toutes les taxes dues (foncière et compensation pour services municipaux), dans les trente jours qui suivent l'expédition du compte.

Les comptes de taxes égal ou supérieur à 300 \$ peuvent être payés en un seul versement unique ou en trois versements égaux.

Le taux d'intérêts est de 12% l'an pour tout compte dû.

## **TAUX APPLICABLES AUX RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS**

Les taux applicables aux règlements d'emprunt énumérés ci-après, tels qu'établis par ces règlements, sont les suivants :

- Règlement #278 pourvoyant à l'acquisition du réseau d'aqueduc de Louiseville, sa réfection avec protection contre l'incendie, réfection du réseau d'égout sanitaire, réfection de la voirie, du pavage et des trottoirs :
  - 66\$ l'unité d'aqueduc
  - 105\$ l'unité d'égout
- Règlement #329 pourvoyant à la réfection d'une partie du réseau d'aqueduc Fontarabie/Beaupré/Philibert et au remplacement de son réservoir d'eau potable, de même qu'au prolongement de ce même réseau :
  - 193\$ l'unité
- Règlement #374 pour l'exécution de travaux de démolition du vieux couvent, ragréement de son mur mitoyen et aménagement d'un parc commémoratif :
  - 2/10 de cent par 100 \$ d'évaluation
- Règlement #382 pour l'exécution de travaux d'agrandissement de la caserne incendie et pour l'acquisition d'un camion de type autopompe :
  - 3 cents par 100 \$ d'évaluation
- Règlement #398 pour l'installation d'un monte-personne au centre communautaire Jacques-Charette :
  - 5/10 de cent par 100 \$ d'évaluation
- Règlement #403 pour l'aménagement du centre des loisirs :
  - 9/10 de cent par 100 \$ d'évaluation
- Règlement #405 pour l'assainissement des eaux usées du secteur « Petit Poste de Fontarabie » et le remplacement de l'aqueduc dans ce même secteur :

- 94\$ l'unité pour les utilisateurs du site de traitement des eaux usées du secteur
- 23\$ l'unité pour tous les preneurs d'eau du réseau Fontarabie/Beaupré/Philibert

## LA ROUTE DE LA POÉSIE DES JARDINS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

En septembre dernier, nous avons invité les citoyens à participer à cette belle initiative. Quelques uns et quelques unes ont osé mettre la main à la plume et certains des auteurs ont donné l'autorisation de publier.

Tous les auteurs qui ont acceptés, seront publiés.

Il y en aura au moins un par bulletin municipal.

Celui-ci a été écrit par Michel St-Yves :

Je regardais nos pères, nos mères  
Mes sœurs et mes frères  
Qui se faisaient la guerre  
Mais quelle galère  
Les voir tout foutre en l'air

J'ai fait une prière  
Pour vous mes frères  
Pour vous sortir de vos calvaires  
Mais voilà enfin la lumière  
Qui arrive après ma prière

Aimons-nous mes frères  
Car dans la misère  
Nous en ressortirons fiers  
Et partout sur terre  
Finira la guerre

Soyons donc fidèle  
Puis comme une étincelle  
Nous brillerons près d'elle  
Notre planète la terre

## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL – 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2010

- ✎ Établissement calendrier 2011 des réunions du conseil ;
- ✎ Embauche de personnel pour l'entretien de la patinoire ;
- ✎ Publicité dans le « Semainier paroissial » ;
- ✎ Octroi de contrats pour déneigement bornes fontaines sèches, accès au réservoir d'eau potable et au site de traitement des eaux usées ;

## DATE - ORDRE DU JOUR - PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion publique du Conseil municipal aura lieu lundi le **10 janvier** 2011 à 20h00.

Votre Conseil municipal

***POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, LE BUREAU MUNICIPAL FERMERA MERCREDI 22 DÉCEMBRE À 16H30 ET RÉOUVRIRA MERCREDI 5 JANVIER DÈS 8H30.***



## Décembre 2010

dim.

lun.



mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

19	20	21	22 Fermeture bureau à 16h30	23	24  Ordures	25
26	27	28  Récupération	29	30	31	



## Janvier 2011

Dim.

Lun.



mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

						1
2	3	4	5 Ouverture bureau à 8h30	6	7  Ordures	8
9	10 Conseil municipal	11  Récupération	12	13	14	15